

Compte rendu de l'assemblée générale des amis du château de l'Hom

du 30/8/2024

Les membres à jour de leur cotisation ont été régulièrement convoqués à la dite assemblée. Laquelle est également ouverte à tous les nouveaux membres ou sympathisants.

Selon l'article 11 des statuts de notre association : "L' A.G. délibère valablement dès lors qu'au moins un quart de ses membres est présent (quorum)".

Nombre de membres 2023-2024 : 30

Le quorum était donc de 8 membres à jour de cotisation.

24 personnes présentes dont 18 membres 2023-2024, le quorum étant atteint, l' A.G. pouvait commencer.

Présents : Josiane Secondo, Céline Vigny, Géraldine Falgairolle, André Bertrand, Daniel Lascols, Estelle Lascols, Serge Van Hille, Régine Van Hille, Chantal Chaila, Michèle Marcoux, Alain et Myriam Milesi, Jackie Pelet, Nicole Jerzykowski, Brigitte Blachon, Guy Varnoteaux, Patrick Masson, Brigitte Ranchin, Jeanne Letourneur, Denis Michel, Thierry Rouquette, Gérard Portal, Paul Durieux.

Membres excusés : Laurent Lavie, Jean Ollagnier, Latifa et Denis Debusschère, Jean-Claude Talleux, Laurence Couderc

Ordre du jour :

- 1- Rapport moral par Paul Durieux président en exercice
- 2- Rapport financier par Denis Michel Trésorier démissionnaire
- 3- Nominations d'un trésorier et d'un secrétaire tous deux démissionnaires
- 4- Visualisation du reportage photographique effectué à l'initiative de Thierry Rouquette sur l'état actuel du château
- 5- Attitude à adopter en cas de changement de propriétaires
- 6- Questions diverses

1- Rapport Moral (Paul Durieux)

Paul rappelle les difficultés contextuelles du bon fonctionnement de l'association. La principale étant l'éloignement des membres en dehors de la saison estivale.

A cela s'ajoute des contraintes aléatoires comme par exemple le choix de la date pour la journée « nettoyage » prévue lors de la dernière AG et qui n'avait pas pris en compte la journée du patrimoine qui avait lieu à la même date et a empêché la participation de certains membres par ailleurs engagés.

Paul aborde le sujet de la vente du camping en faisant amende honorable des informations (erronées) qu'il avait diffusées.

Gerard Portal, membre du bureau, mais toujours par ailleurs également membre de l'équipe de direction malgré son retrait opérationnel, demande la parole à ce titre.

Il précise qu'à ce jour 30 août 2024, il y a effectivement un acheteur potentiel, mais qu'à ce stade il ne s'agit que de négociations, et que rien n'est officiellement acté. Toute autre supposition ou rumeur de quelque nature que ce soit étant à considérer comme une fausse information. La direction informera le moment venu, par un moyen non déterminé à ce jour, les résidents de la situation si évolution il y a.

Mise aux voix du rapport moral : unanimité moins 1 voix

Le rapport est adopté et quitus donné au Président

2- Rapport financier (Denis (démissionnaire) et Paul)

L'avoir financier de l'association s'élève à ce jour à : 1723,93 € déduction faite de la seule dépense de l'année à savoir le renouvellement de l'assurance de l'association. Le nom de domaine lié au site a été réglé par Gerard Portal et fait l'objet d'un « don »

Mise aux voix du rapport financier : unanimité moins 1 voix

Le rapport est adopté et quitus donné au trésorier que l'ensemble des membres remercie chaleureusement pour sa participation

3- Appel de candidature aux postes de secrétaire et de trésorier

Les deux postes sont vacants à la suite de démissions pour raisons de santé.

Secrétariat : Gérard Portal fait acte de candidature laquelle est acceptée à l'unanimité moins 1 voix

Trésorier : Thierry Rouquette accepte la charge et sa candidature est acceptée à l'unanimité moins 1 voix

4- Dans le courant de l'année écoulée, Thierry Rouquette a réalisé avec l'aide d'une amie photographe, Sylvie Jausseran, un reportage photographique « état du château » à toutes fins utiles.

Il présente à l'assemblée ces images qui sont édifiantes sur la dégradation intérieure de la bâtisse et son encombrement.

Ces images pourront servir à communiquer. Elles seront prochainement disponibles sur le site de l'asso.

Rappel : Thierry que nous remercions chaleureusement a fourni bénévolement du matériel de protection à l'occasion de la journée nettoyage (casques et gants) afin de travailler dans de relatives conditions de sécurité. Merci à lui.

Gérard Portal qui va travailler sur un dépliant promotionnel dans les semaines à venir en utilisera certaines.

5- Un débat s'engage sur le devenir de l'association face au changement probable de propriétaires.

Gérard rappelle l'indépendance totale de l'asso par rapport au camping. L'asso vivra quoi qu'il se passe et pour l'heure toute hypothèse relève de la supposition. Néanmoins et c'est une réalité un changement interviendra tôt ou tard car la volonté des propriétaires actuels est bien de vendre le camping. C'est une situation bloquante pour d'éventuels projets.

La seule résolution possible, actée, est de prendre un contact dès que possible avec un éventuel acquéreur dès lors qu'il y en aura un effectif.

Thierry fait justement remarquer qu'il est souhaitable que tout acheteur potentiel soit informé par écrit de l'existence de l'association dont le siège social est situé au camping, dans l'acte de vente.

Gerard se charge de faire la demande expresse de la chose à l'actuelle Direction.

Paul en tant que Président est mandaté pour prendre un contact avec l'acheteur si évolution il y a afin de connaître la position de ce dernier.

6- Questions diverses

Il est clair que cette question de la vente provoque le débat voire l'inquiétude. Mais pas de réponses possibles sans réalité.

Dans l'année écoulée la traditionnelle vente de fleurs au profit de l'association n'a pas pu avoir lieu car Dominique Buisson, membre donateur des fleurs, n'a pu se libérer. Gageons que 2025 sera plus favorable.

Gérard confirme son intention de s'atteler à la réalisation d'un document promotionnel (3 volets) dès que possible. Toute aide sera bienvenue.

Il signale également que dans l'hypothèse vente, le site internet de l'asso qui est actuellement hébergé gracieusement par Jumax devra migrer chez un autre hébergeur. Il est mandaté à cet effet pour une solution conduisant à une indépendance totale de l'exploitant.

N'existant plus de questions, la séance est close et Paul invite les présents au traditionnel pot amical offert par la direction du camping.

Le Président
Paul Durieux

Le secrétaire
G. Portal